

CONSEIL MUNICIPAL

Séance 22 mai 2025

LISTE DES DELIBERATIONS

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE LE 27 MAI 2025

- Ouverture de la séance avec désignation d'un/d'une secrétaire de séance : M. Abdelkrim MIHOUBI est désigné secrétaire de séance

1. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX :

- Conseil Municipal du 13 mars 2025 : le PV du conseil municipal est approuvé à la majorité (avec 5 voix CONTRE : Mme BAUER, Mme GROS, M. FERAUD, M. GUERET, Mme BATAILLEY)
- Conseil Municipal du 07 avril 2025 : le PV du conseil municipal est approuvé à l'unanimité (M.VILLETTTE, M. FERAUD, M. le Maire ne prennent pas part au vote)

2. DÉLIBÉRATIONS

SPORTS

N°032-2025 : Attribution d'aide pour l'accompagnement d'un sportif de haut niveau amateur, au titre de la saison sportive 2025-2026 pour Mme YU YAN LIU - (rapporteur Abdelkrim MIHOUBI) - Adoptée à l'unanimité

ENFANCE

N°033-2025 : Contribution communale aux dépenses de fonctionnement des deux écoles privées sous contrat d'association avec l'État « la Chamarette » et « Saint-François », au titre de l'année scolaire 2024-2025 - (rapporteur M. le Maire) - Rejetée à la majorité avec :

18 voix CONTRE (M. MIHOUBI, M. COLLET, Mme LE GOC, M. GILET, Mme LE GOUIC, M. PAPEGUAY, M. SICLET, M. LE GOC, Mme LEGAI-PERRET, M VILLETTTE, M. SEN, Mme GANTIN, Mme EYINGA, Mme TOURAIN, Mme HADDADI, Mme CASTO, Mme BORGIS, M. FEARN)

3 ABSTENTIONS (M. MATHELIER, Mme BAILLY, M. GUERET)

4 voix POUR (Mme BAUER, Mme GROS, M. FERAUD, Mme BATAILLEY)

N°034-2025 : Contribution communale aux dépenses liées à une classe culturelle pour des CP de l'école privée « la Chamarette », sous contrat d'association avec l'État, au titre de l'année scolaire 2024-2025 - (rapporteur M. le Maire) - Adoptée à la majorité avec :

9 voix CONTRE (M. MIHOUBI, M. COLLET, M. GILET, Mme LE GOUIC, M. PAPEGUAY, Mme GANTIN, Mme TOURAIN, Mme HADDADI, M. FEARN)

2 ABSTENTIONS (M. SEN, M. GUERET)

14 voix POUR (M. MATHELIER, Mme BAILLY, Mme LE GOC, M. SICLET, M. LE GOC, Mme LEGAI-PERRET, M VILLETTÉ, Mme EYINGA, Mme CASTO, Mme BORGIS, Mme BAUER, Mme GROS, M. FERAUD, Mme BATAILLEY)

N°035-2025 : Contribution communale aux dépenses liées à une classe culturelle pour des CM2 de l'école privée « la Chamarette », sous contrat d'association avec l'État, au titre de l'année scolaire 2024-2025 - (rapporteur M. le Maire) - Adoptée à la majorité avec :

11 voix CONTRE (M. MIHOUBI, M. COLLET, M. GILET, Mme LE GOUIC, M. PAPEGUAY, Mme GANTIN, Mme TOURAIN, Mme HADDADI, M. FEARN, M. SEN, Mme EYINGA)

1 ABSTENTION (M. GUERET)

13 voix POUR (M. MATHELIER, Mme BAILLY, Mme LE GOC, M. SICLET, M. LE GOC, Mme LEGAI-PERRET, M VILLETTÉ, Mme CASTO, Mme BORGIS, Mme BAUER, Mme GROS, M. FERAUD, Mme BATAILLEY)

N°036-2025 : Modifications du règlement intérieur des services scolaire et enfance - (rapporteur M. le Maire) - Adoptée à l'unanimité

FINANCES

N°037-2025 : Garantie d'emprunt au bailleur social Haute-Savoie Habitat pour la construction d'un programme de 22 logements locatifs – 38 rue Aristide Briand – Accord de principe - (rapporteur Abdelkrim MIHOUBI) - Adoptée à l'unanimité

URBANISME

N°038-2025 : Projet de convention financière au titre des subventions du Programme Local de l'Habitat 2023/2029- Participation de la commune – Programme immobilier « ZAC ÉTOILE A1 » - Rue du gaz - (rapporteur Guillaume SICLET) - Adoptée à la majorité avec 5 voix CONTRE (M. FERAUD, M. GUERET, Mme BATAILLEY, Mme BAUER, Mme GROS)

N°039-2025 : Projet de convention financière au titre des subventions du Programme Local de l'Habitat 2023/2029 – Participation de la commune – Programme immobilier « ZAC ÉTOILE C6 » - Rue de la Fraternité - (rapporteur Guillaume SICLET) - Adoptée à la majorité avec 5 voix CONTRE (M. FERAUD, M. GUERET, Mme BATAILLEY, Mme BAUER, Mme GROS)

N°040-2025 : Projet de participation financière pour le programme de 9 logements sociaux sis 27 rue Ravier portés par CDC HABITAT - (rapporteur Guillaume SICLET) - Adoptée à l'unanimité avec 5 ABSTENTIONS (M. FERAUD, M. GUERET, Mme BATAILLEY, Mme BAUER, Mme GROS)

N°041-2025 : Délégations consenties au Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Occupation du domaine public – Installation d'équipements photovoltaïques sur la toiture du bâtiment sportif Lucien VEYRAT - (rapporteur Charlotte LE GOUIC) - Adoptée à l'unanimité

N°042-2025 : Délégations consenties au Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Occupation du domaine public – Installation d'équipements photovoltaïques sur la toiture de l'école de la Fraternité - (rapporteur Charlotte LE GOUIC) - Adoptée à l'unanimité

N°043-2025 : Délégations consenties au Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Occupation du domaine public – Installation d'équipements photovoltaïques sur les toitures du groupe scolaire de la Paix - (rapporteur Charlotte LE GOUIC) - Adoptée à l'unanimité

N°044-2025 : Délégations consenties au Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Occupation du domaine public – Installation d'équipements photovoltaïques sur la toiture de la Halle en Verre - (rapporteur Charlotte LE GOUIC) - Adoptée à l'unanimité

N°045-2025 : Majoration de la taxe d'aménagement sur le périmètre des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) n°1 – Secteur des Négociants – Site Couchant – Site Soierie - (rapporteur Guillaume SICLET) - Adoptée à l'unanimité

N°046-2025 : Majoration de la taxe d'aménagement sur le périmètre des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) n°2 – Secteur rue de Genève - (rapporteur Guillaume SICLET) - Adoptée à l'unanimité

DÉVELOPPEMENT DURABLE

N°047-2025 : Modification de la réglementation et tarification du stationnement payant - (rapporteur M. le Maire) - Adoptée à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

N°048-2025 : Protection sociale complémentaire – Mandatement du Centre de Gestion de la fonction publique de Haute-Savoie (CDG74) afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé - (rapporteur M. le Maire) - Adoptée à l'unanimité

3. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil est levée à 21h06.